



# CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO

E-E94476

VALABLE JUSQU'AU 17/12/2027

ÉDITÉ LE

05/10/2026

## SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 09/01/2008

Forme juridique : SAS

Capital : DEPUIS LE 31/12/2025  
10 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :  
RC ANGOULEME

Siret : 501 880 975 00021

Code NACE : 4332B

Numéro caisse de congés payés : 7159204

Assurance Responsabilité Travaux :

ALLIANZ IARD 64260833

Assurance Responsabilité Civile :

ALLIANZ IARD 64260835

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/08/2026

Raison sociale : BERTON ALUMINIUM

28 AVENUE DE PASLECK  
16400 LA COURONNE

Téléphone : 05 45 92 53 37

Portable : 06 75 70 24 00

Fax :

Site Internet : <http://www.menuiserie-aluminium-berton.com>

E-mail : [sonia.eyssartier@bertonalu.com](mailto:sonia.eyssartier@bertonalu.com)

Responsabilité légale :

PLAZA (849 449 574) / TINCHANT CHRISTOPHE PRÉSIDENT

Effectif moyen : 11

Tranche de classification : EFF2B

## QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

| Code | Qualification(s) en cours de validité                                                         | * Date d'attribution |
|------|-----------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------|
| 3521 | Fabrication et pose de menuiseries extérieures en aluminium (Technicité courante) Mention RGE | 13/12/2023           |

## Catégories de travaux RGE couvertes

| Catégories                                         | Date d'attribution |
|----------------------------------------------------|--------------------|
| o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur | 01/01/2021         |

\* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT  
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE  
DU TITULAIRE



Signé par QUALIBAT

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.